



République de Guinée
Ministère du Commerce, de
l'Industrie et des PME



REPUBLIQUE DE GUINEE

CGN1329 – POTENTI'ELLES

Manifestations d'Intérêt

AMI 1.1.2&1.1.3&1.1.4&1.2.1&1.2.2/POTENTIELLES/APIP/2024

Recrutement d'un cabinet pour le renforcement des capacités des acteurs publics-privés dans leur approche genre et en matière d'entrepreneuriat féminin ainsi que la coordination des dits-acteurs.

Date	N° version	Nature des modifications	Auteur.e des modifications
15/04/2024	0	Création-Demande ANO à l'AFD	APIP - ECP
23/05/2024	1	Intégration de la coordination des acteurs	ECP-AFD



République de Guinée
Ministère du Commerce, de
l'Industrie et des PME



REPUBLIQUE DE GUINEE

CGN1329 – POTENTI'ELLES

SERVICES DE CONSULTANT

Manifestations d'Intérêt

AMI 1.1.2 & 1.1.3 & 1.1.4 & 1.2.1 & 1.2.2/POTENTIELLES/APIP/2024

La République de Guinée a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'"AFD") et de l'Union Européenne (« UE ») d'un montant de 15 millions EUR, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du projet Potenti'Elles : projet d'appui à l'entrepreneuriat féminin en Basse Côte et Guinée Forestière. La maîtrise d'ouvrage déléguée du projet est assurée par l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP).

Les services du candidat ont pour objet de renforcer les capacités des acteurs publics et privés en approche genre, l'autonomisation des femmes notamment sur l'entrepreneuriat des femmes, d'appuyer les réformes institutionnelles et juridiques autour de l'autonomisation des femmes et aussi la mise en place du dispositif de coordination et de concertation entre les différents acteurs autour de l'entrepreneuriat féminin de manière effective et pérenne

La liste des acteurs à renforcer est précisée ci-dessous et les résultats attendus ont été produits au cours de l'instruction du projet. Ils ne sont pas exhaustifs et seront amenés à évoluer sur la base de l'étude de base, de la pertinence des acteurs identifiés, des données de l'écosystème et de la prise en compte du caractère novateur du projet.

Les acteurs publics à renforcer, à titre indicatif, sont :

- Les ministères sectoriels intervenant sur la thématique de l'autonomisation économique des femmes (Ministère de la Promotion Féminine de l'Enfance et des Personnes Vulnérables ; Ministère du commerce, Ministère de l'agriculture, éducation, santé...)
- L'APIP (Agence de Promotion des Investissements Privés) assurant la maîtrise d'ouvrage du projet
- Les Centres d'Autonomisation et d'Entrepreneuriat des femmes (CAEF) situé dans la zone d'intervention du projet ;
- Les autorités déconcentrées et communautaires (communes, acteurs locaux, autorités traditionnelles, religieuses etc.) intervenant sur la zone d'intervention du projet.
- etc.

Les acteurs privés à renforcer sont les Structures d'Appui à l'Entrepreneuriat (SAE) ainsi que les institutions financières pouvant proposer les services non financiers et financiers aux femmes entrepreneures :

- Incubateurs, faïtières...
- Banques, institutions de microfinance, assurance...
- Associations professionnelles...
- Professions comptables, juridiques...
- Etc.

L'objet de la mission sera donc de produire une analyse de capacités sensible au genre approfondie des acteurs publics et privés d'appui à l'entrepreneuriat identifiés dans le cadre du projet, de renforcer leurs compétences sur cette approche, des SAE ainsi que des institutions financières sur leur offre de service auprès de femmes entrepreneures, et inspirer aux structures des méthodes d'accompagnement innovantes à l'entrepreneuriat féminin. Il s'agira également suite à cette analyse de faciliter la coordination entre les différents acteurs de l'écosystème public-privé (central, interministériel, déconcentrés, société civile et partenaires techniques et financiers), notamment avec les autres services Genre et Equité des ministères concernés sur la thématique autonomisation économique des femmes et la réduction des inégalités de genre.

La durée de la prestation est estimée à 4 ans.

Plusieurs ateliers de formations et ateliers de restitution dans les zones cibles du projet seront également organisés par le prestataire dans le cadre de la mise en œuvre du marché.

Le budget disponible est de : **1195 000 euros HTVA**.

Remarque importante :

Ces informations sont communiquées afin d'assister les Candidats qualifiés dans la préparation adéquate de leur manifestation d'intérêt (MI) et de leur fournir une compréhension approfondie de l'étendue du marché. **Aucun CV, d'offres techniques et financières ne doivent être fourni à ce stade.**

L'objectif de cette manifestation d'intérêt est de dresser une liste restreinte de six (6) Candidats maximum sur la base de leurs références en lien avec cette étude auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

L'APIP invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse (voir la case cochée) aux :

- | | |
|--|--|
| ☒ X- Bureaux d'études | ☐ Consultants individuels |
| ☐ ONG | ☐ ONG et bureau(x) d'études en Groupement |

Voir le document complet dans le lien ci-dessous :

<https://drive.google.com/file/d/1fEXowKVIqq0pwtU6JgKJKWjqmh8bKF3n/view?usp=sharing>